

Projet de réserves de biodiversité et de  
réserve aquatique dans la région de  
l'Abitibi-Témiscamingue

**6213-01-003**

## **Mémoire de Joey Hardy**

***Aire protégée projetée des marais du lac Parent***

mercredi, 5 décembre 2012

## **Table des matières**

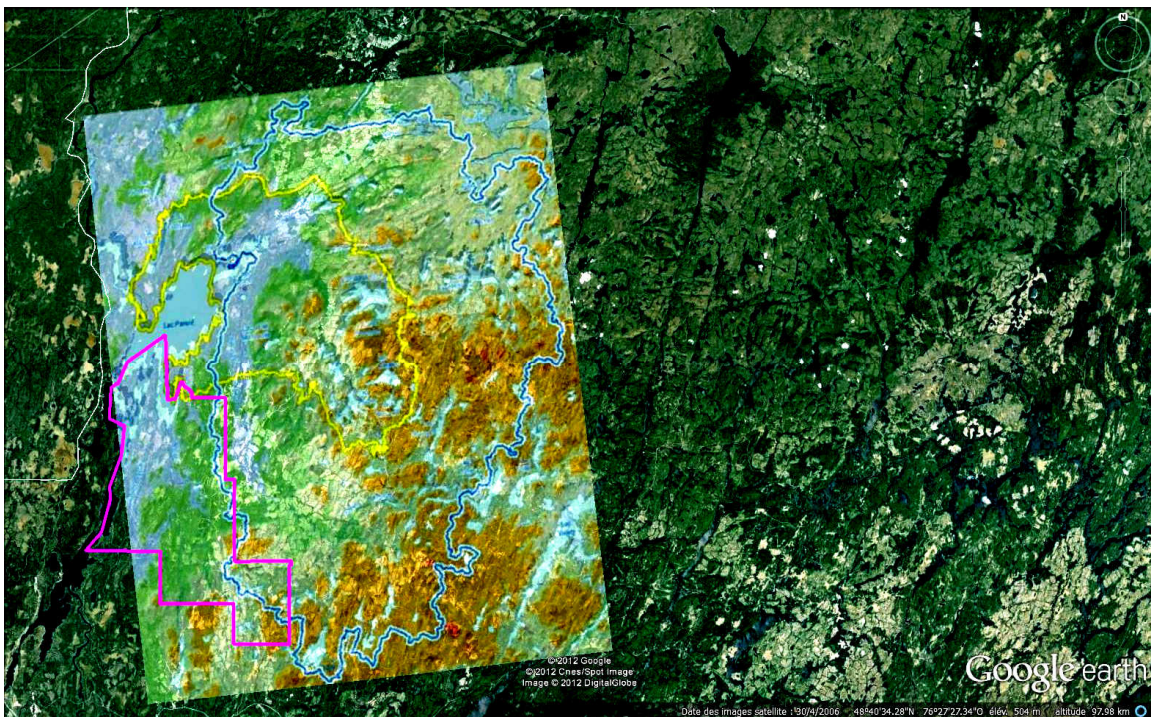
Table des matières.....	1
Introduction.....	2
Présentation .....	2
Figure 1 – Territoire de piégeage.....	2
Situation actuelle .....	3
Partage du territoire .....	3
Figure 2 - Partage approximatif du territoire de coupe.....	3
Méthodes de coupe .....	3
Respect des autres usagers de la forêt .....	4
Figure 3 - Conservation d'une boîte à martre .....	4
Observations sur le piégeage par rapport à la méthode de coupe .....	4
Territoire de trappe.....	4
Zones marécageuses .....	5
Figure 4 – Marécages.....	5
Canardières et étangs de castors .....	5
Figure 5 – Barrages de castor sur la rivière Brassier et sur le bord du lac Parent .....	6
Proposition .....	6
Agrandissements proposés .....	6
Agrandissements supplémentaires.....	6
Encadrement des méthodes de coupe .....	7
Figure 6 – Trappage dans l'éclaircie commerciale.....	8
Conserver 50% de tiges matures.....	8
En conclusion.....	8
Figure 7 - Terres humides à l'est du lac Parent .....	9
Annexe I – Agrandissements potentiels et milieux physiques .....	10
Annexe II – Regard sur les coupes partielles : cinquante ans plus tard .....	11
Annexe III – Regard sur l'éclaircie commerciale en pessière noire : 40 ans plus tard .....	12
Annexe IV – L'activité de trappage en photos .....	13

## **Introduction**

La présente a pour but de proposer d'agrandir la superficie de l'aire protégée projetée des Marais du Lac Parent et de fournir une analyse des méthodes de coupe sur la flore et la faune.

## **Présentation**

Ma famille possède des baux de piégeage depuis les années '80 pour une portion significative de la rive est du lac Parent<sup>1</sup>. Sur ce territoire, nous avons capturé martres, pékans, loups, renards, mouffettes, visons, loutres, hermines, lièvres, des lynx, des perdrix, des castors, etc. Nous avons pu constater directement l'impact des coupes forestières sur le secteur.



**Figure 1 – Territoire de piégeage**

Encerclé de rose, le territoire de piégeage, baux 08-10-0762 et 08-10-0761.  
Encerclé de bleu, le bassin hydrographique. Encerclé de jaune, l'aire protégée projetée.

Nous sommes issues du milieu forestier, pour lequel mon père et mes oncles ont travaillé toute leur vie. J'ai moi-même été employé quelques années au reboisement.

---

<sup>1</sup> Voir figure 1.

## Situation actuelle

### Partage du territoire

Le territoire de piégeage est partagé avec de multiples chasseurs et les compagnies forestières<sup>2</sup>. Le nord du terrain fait partie du CAF de Tembec et le reste est alloué à Résolu.

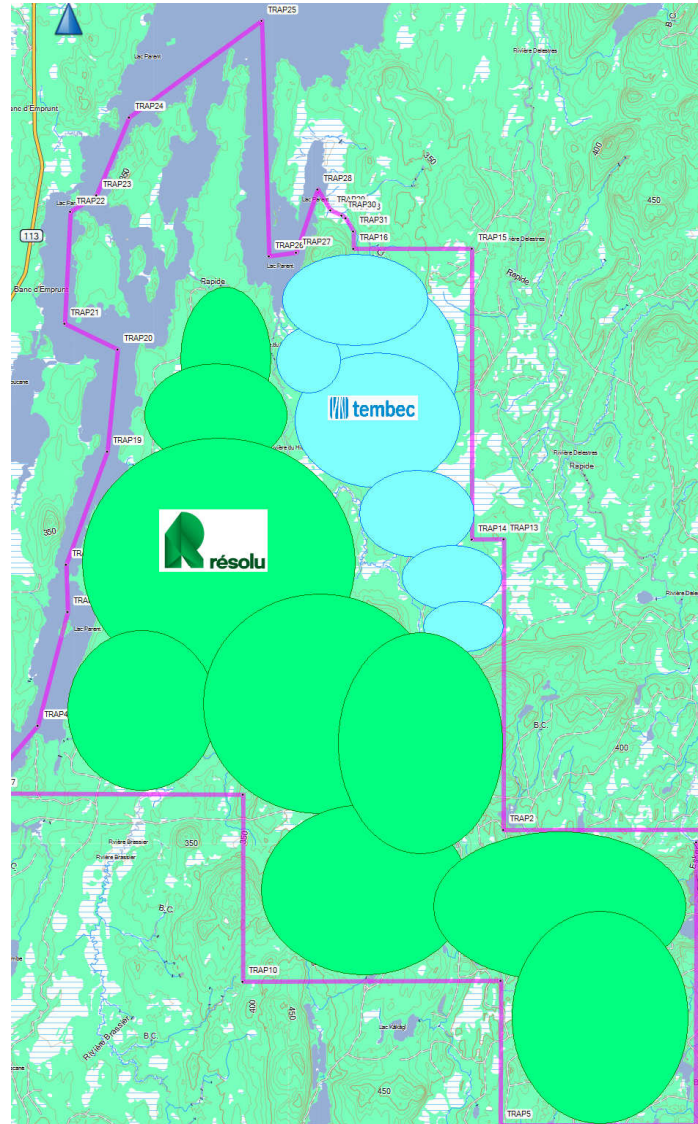


Figure 2 - Partage approximatif du territoire de coupe

### Méthodes de coupe

Les patrons de coupe utilisés sur le territoire sont la coupe mosaïque, la coupe par blocs et l'éclaircie commerciale. La méthode de coupe a des répercussions majeures sur l'activité de piégeage.

<sup>2</sup> Voir figure 2.

## Respect des autres usagers de la forêt

Tembec s'efforce de baliser avec des rubans les dispositifs de piégeage qui sont par erreur installés dans une aire de coupe planifiée<sup>3</sup>. De cette manière, les machines n'écrasent rien.



**Figure 3 - Conservation d'une boîte à martre**

### Observations sur le piégeage par rapport à la méthode de coupe

La coupe de larges superficies a un effet négatif immédiat et à long terme sur la trappe. Le petit gibier se nourrissant de jeune repousse, il faut plus de trois ans avant le retour de celui-ci. L'absence de couvert forestier laisse les grands vents balayer le secteur coupé, ce qui n'attire pas les animaux. Les prédateurs sont de retour lorsque les arbres atteignent cinq mètres ou plus.

L'éclaircie commerciale n'influence pas l'achalandage, ni la qualité de la trappe. Le nombre de captures pour la superficie reste inchangé.

### ***Territoire de trappe***

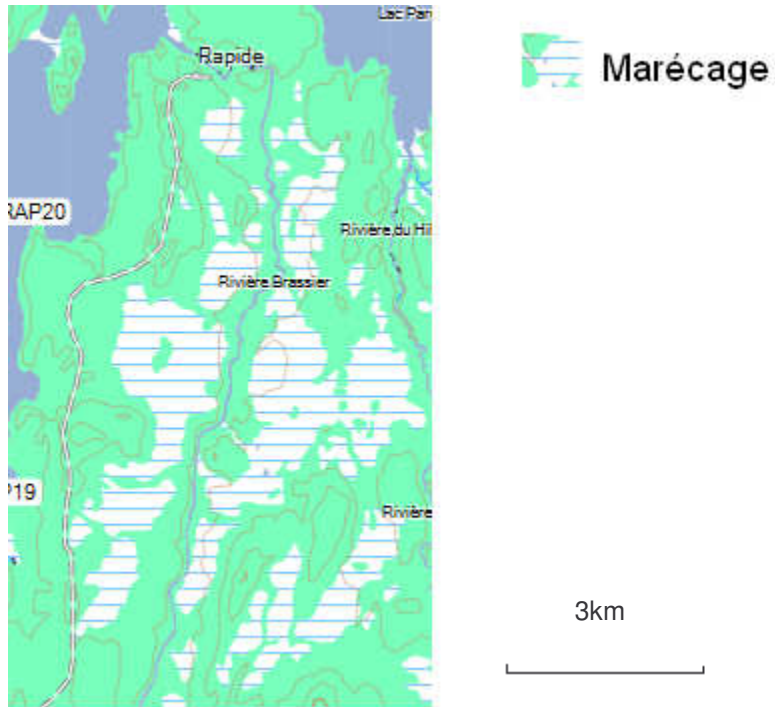
La superficie couverte par les baux est substantielle, englobant plusieurs types de terrain.

---

<sup>3</sup> Voir figure 3.

## Zones marécageuses

La rivière Brassier et ses embranchements sont ceinturés de marécages sur toute la partie nord de celle-ci<sup>4</sup>.



**Figure 4 – Marécages**

## Canardières et étangs de castors

Beaucoup de barrages de castors forment des étangs de toutes tailles sur le territoire<sup>5</sup>. Certains sont en bordure du lac Parent.

---

<sup>4</sup> Voir figure 4.

<sup>5</sup> Voir figure 5.



**Barrage de castor**



**Large étang en bordure du lac**

2km



**Figure 5 – Barrages de castor sur la rivière Brassier et sur le bord du lac Parent**

## ***Proposition***

### **Agrandissements proposés**

Nous appuyons les agrandissements proposés 1, 2 et 3 par le BAPE<sup>6</sup>.

### **Agrandissements supplémentaires**

Nous proposons d'ajouter d'autres superficies, soit le bassin versant de la rivière du Hibou, celui de la rivière Brassier et quelques secteurs en bordure du lac

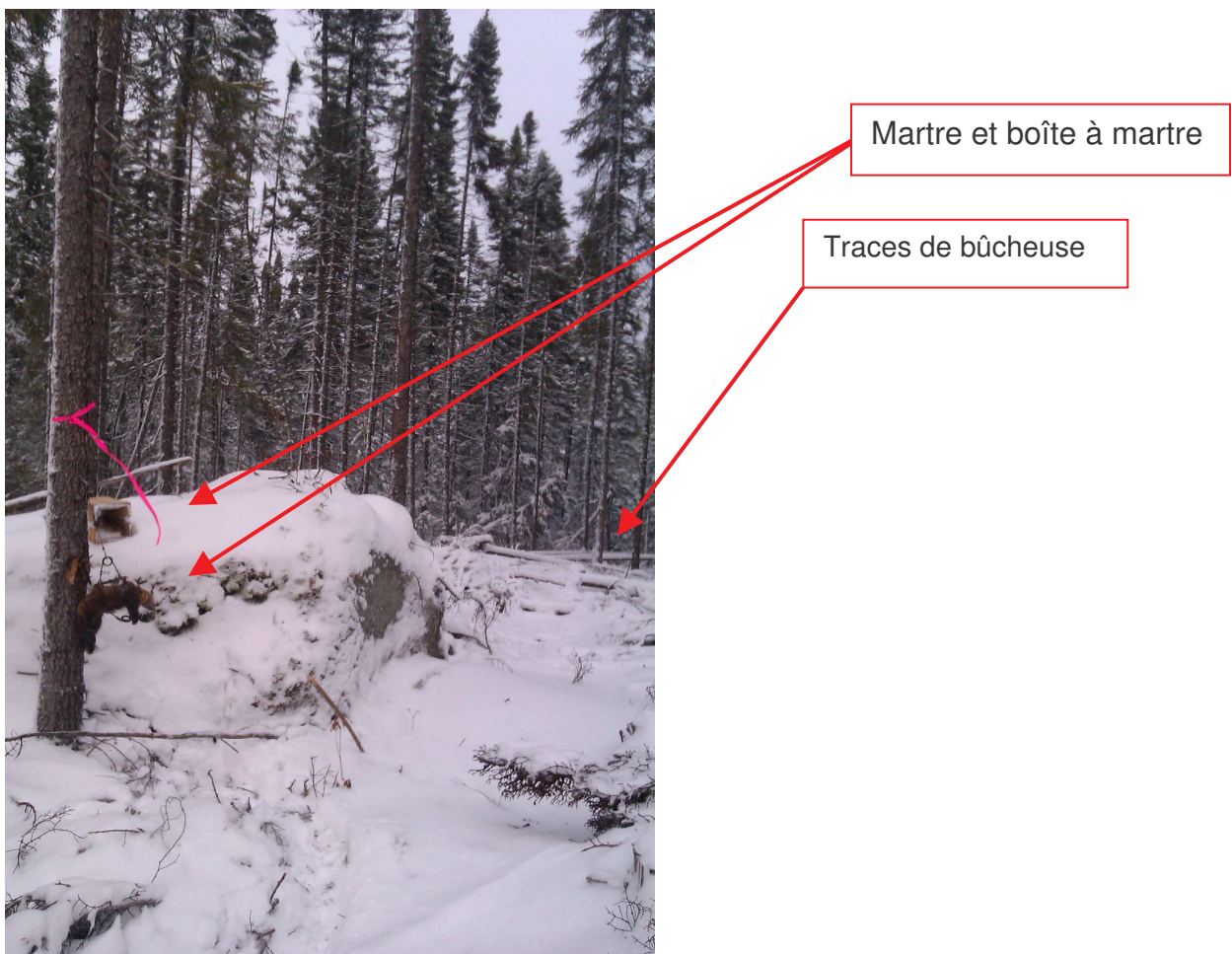
<sup>6</sup> Voir *Annexe I - Agrandissements potentiels et milieux physiques*.

Parent. Ce sont des milieux humides riches<sup>7</sup>, au même titre que l'aire projetée des marais.

### Encadrement des méthodes de coupe

Le territoire est couvert de pessière noire ou de forêt mixte. Dans les deux cas, l'éclaircie commerciale est bénéfique pour augmenter la productivité de la forêt<sup>8</sup>.

C'est une méthode qui est tout aussi avantageuse dans une optique de pérennité de la ressource que de partage du territoire avec les trappeurs, chasseurs et pêcheurs ou de conservation de la faune et de la biodiversité. Nous proposons d'imposer l'utilisation de l'éclaircie commerciale à grande échelle en Abitibi-Témiscamingue.



<sup>7</sup> Voir figure 6.

<sup>8</sup> Voir *Annexe II – Regard sur les coupes partielles : cinquante ans plus tard* et *Annexe III – Regard sur l'éclaircie commerciale en pessière noire : 40 ans plus tard*.



## Figure 6 – Trappage dans l'éclaircie commerciale

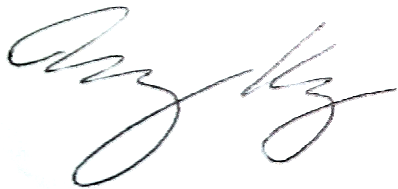
### Conserver 50% de tiges matures

Ce fut une requête formulée par le passé par d'autres trappeurs auprès de Résolu, alors sous l'appellation de Abitibi-Bowater ou Abitibi-Consolidated. Une méthode moins avantageuse pour tous, forestières incluses. Cela force les compagnies à garder intacte de grands segments, tout en créant des trous dans le tapis forestier, tout comme la coupe par bande ou par secteur. Nous la proposons en alternative à l'éclaircie commerciale, si celui-ci ne s'avère pas être sélectionné.

### En conclusion

Les milieux aquatiques des marais du lac Parent remplissent un rôle important pour filtrer l'eau, accueillir les oiseaux migrateurs et la faune en général. Cependant, il existe à proximité d'autres milieux qui remplissent aussi ces rôles et qui bénéficieraient d'une forme d'encadrement similaire, complémentaire à celui des marais<sup>9</sup>.

Pour s'assurer une pérennité des ressources fauniques et forestières, nous vous demandons de considérer l'utilisation de l'éclaircie commerciale à large échelle et l'agrandissement de la réserve de biodiversité projetée du lac Parent.



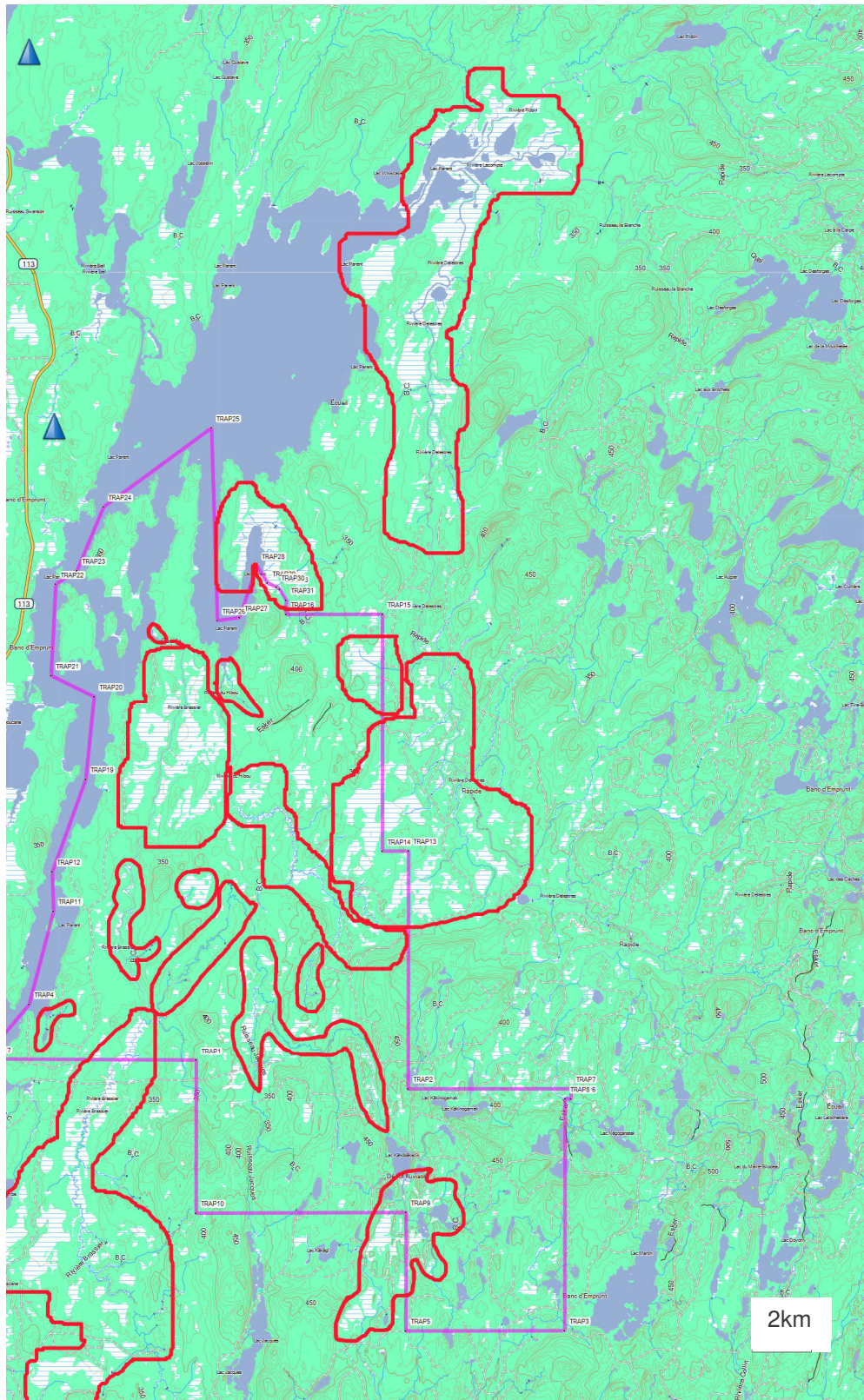
Joey Hardy, ing jr.  
Auteur et locataire du bail de piégeage 08-10-0762



Michel Hardy  
Forestier et locataire du bail de piégeage 08-10-0761

---

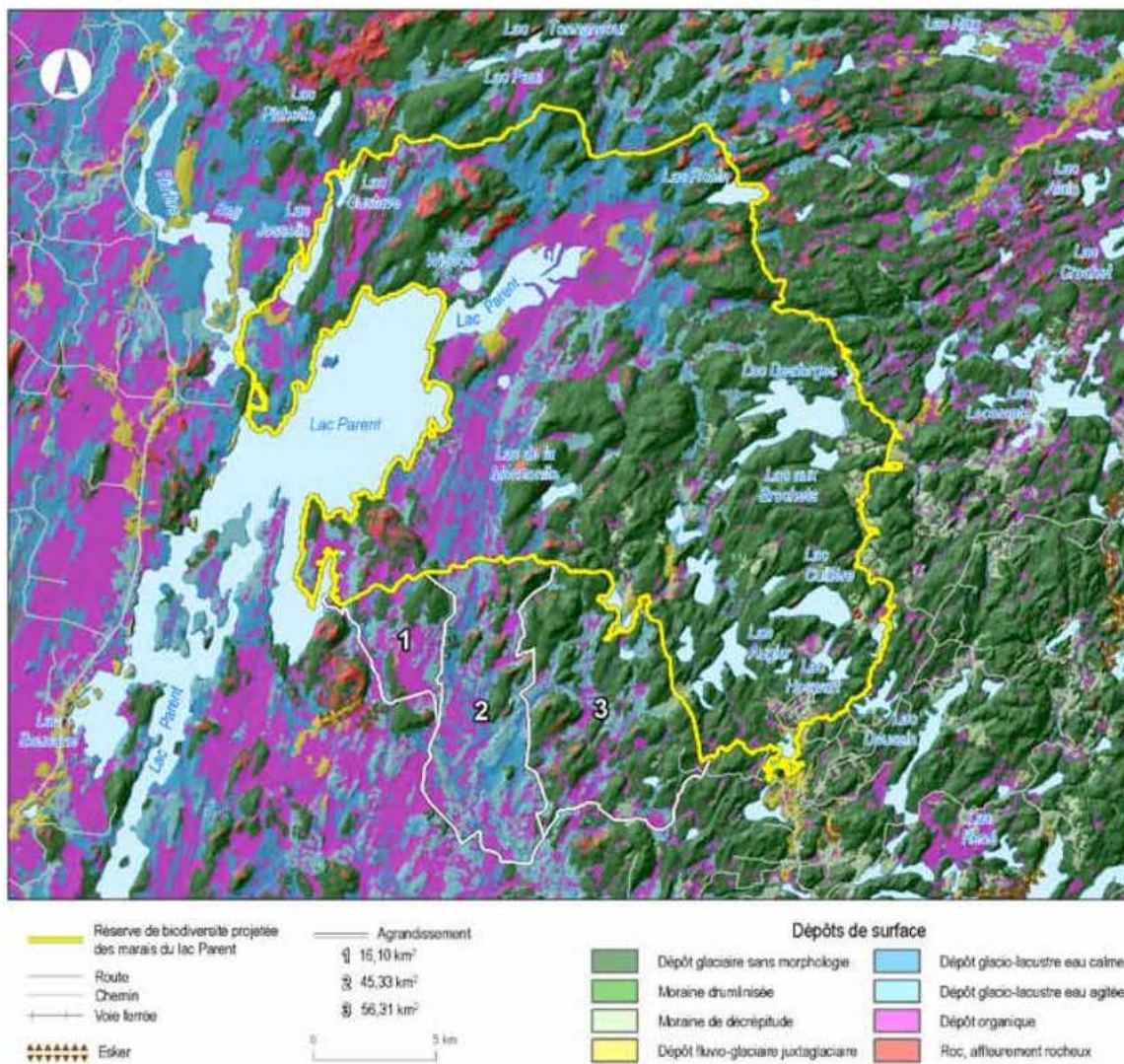
<sup>9</sup> Voir figure 7 – Terres humides à l'est du lac Parent



**Figure 7 - Terres humides à l'est du lac Parent**

## Annexe I – Agrandissements potentiels et milieux physiques

Figure 63. Agrandissements potentiels et milieux physiques – Réserve de biodiversité projetée des marais du lac Parent



## ***Annexe II – Regard sur les coupes partielles : cinquante ans plus tard***

**Les forêts du domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune du Québec sont exploitées depuis plus de 200 ans. À la suite de la récolte, des problèmes comme la raréfaction des résineux, la diminution de la qualité des tiges et la compétition par les espèces indésirables affectent souvent ces peuplements.**

Pour mieux comprendre la dynamique de ces écosystèmes complexes, des chercheurs du Service canadien des forêts ont évalué les impacts de coupes partielles expérimentales effectuées entre 1950 et 1956 dans la Forêt expérimentale du lac Édouard (Mauricie).

Ainsi, cinquante ans plus tard (2001), la surface terrière occupée par l'épinette rouge a augmenté alors que celle du sapin baumier a diminué dans deux des trois types forestiers étudiés. La coupe partielle expérimentale a aussi évité l'envahissement des parterres de coupes par les espèces indésirables, comme l'érable à épis, un problème pouvant occasionner des pertes de production importantes. Enfin, il semble que le maintien des proportions d'épinettes rouges passe par une réduction de la récolte de cette essence. La coupe partielle, mieux adaptée aux peuplements mixtes, constituerait donc une option de rechange à la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS).

*Extrait de L'éclaircie du service canadien des forêts – Centre de foresterie des Laurentides, Numéro 18, 2005, Ressources Naturelles Canada*

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2005 • Numéro de catalogue Fo29-54/18-2005 • ISBN 0-662-69104-0 • ISSN 1705-5806

<http://cfs.nrcan.gc.ca/publications?id=25723>

### ***Annexe III – Regard sur l'éclaircie commerciale en pessière noire : 40 ans plus tard***

**Au début des années 1960, un chercheur spécialisé en sylviculture, Gordon Weetman, établissait des parcelles expérimentales au nord de Baie-Comeau. Un des objectifs poursuivis consistait à vérifier l'effet d'une coupe d'éclaircie sur la croissance et le rendement d'une pessière noire de 60 ans. Ces parcelles ont été revisitées en 2001 par des chercheurs du Service canadien des forêts, afin d'examiner l'impact à long terme de cette pratique d'aménagement.**

[...]

Quarante ans après les interventions, le volume marchand de la partie ayant subi une éclaircie modérée (25 % de la surface terrière) équivalait à celui de la partie non éclaircie. La partie ayant subi une éclaircie forte (50 % de la surface terrière) montrait une production supérieure, car le volume sur pied rattrapait celui de la partie non éclaircie. Ce traitement aurait augmenté la vigueur des tiges et réduit la mortalité associée à l'âge qui affecte principalement les plus grosses tiges dans les vieux peuplements. Ainsi, l'éclaircie forte semble retarder le vieillissement du peuplement mature. En pessière noire, l'éclaircie modérée ne semble donc pas justifiée pour augmenter le volume marchand à court terme. Cependant, à plus long terme, un gain en volume marchand (volume récolté lors de l'éclaircie + volume récolté lors de la coupe finale) est possible à la suite d'une éclaircie de forte intensité, en raison de l'augmentation de la vigueur du peuplement (augmentation de croissance des tiges résiduelles et diminution de la mortalité).

*Extrait de L'éclaircie du service canadien des forêts – Centre de foresterie des Laurentides, Numéro 31, 2006, Ressources Naturelles Canada*

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2007 • Numéro de catalogue Fo113-1/31-2007F • ISBN 978-0-662-73464-2 • ISSN 1705-5806

<http://cfs.nrcan.gc.ca/publications?id=26903>

## Annexe IV – L'activité de trappage en photos

